FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 17 NOVEMBRE.

L'EAU QUI DORT.

Les maîtres de toute espèce ne manquèrent pas à Lucile et à Berthe : elles en profitèrent également, à cette différence près que celle-ci faisait en quelques semaines le travail de plusieurs mois ; l'une avait la patience et la continuité, l'autre l'élan et le feu ; à la fin de l'année, au point de vue du résultat, leurs études se valaient. Musique, langues, dessin, histoire, géographie, elles savaient un peu de tout et suffisamment pour bien comprendre qu'elles ne savaient rien, ce qui témoignait en faveur de leur intelligence et de leur bonne foi. Cette éducation brillante qui, depuis l'âge de huit ans, leur avait fait parcourir le cercle entier des connaissances qui sont du domaine des femmes, n'empêchait pas que les deux sœurs ne fussent pliées pendant de longues heures à des travaux d'aiguille où leur mère les dirigeait. Les amis de la maison, qui connaissaient la fortune de M. Des Tournels, ne comprenaient pas bien l'importance qu'il attachait à ces occupations manuelles, auxquelles Lucile et Berthe ne devaient pas manquer de renoncer aussitôt qu'elles seraient mariées ; mais le père tenait bon, estimant qu'une fille qui sait ourler prestement une douzaine de mouchoirs peut exécuter une sonate aussi brillamment que celle qui s'oublie devant un miroir ou s'endort un journal de modes à la main. En toutes choses, il semblait conduit par cette pensée, qu'un jour les deux héritières pouvaient être privées de tout. Elles faisaient leurs lits et taillaient leurs robes. Dès leur quinzième année, Mme Des Tournels, guidée par les mêmes principes, les mit tour à tour à la tête de la maison. Elles comptaient avec les fournisseurs, ordonnaient la dépense, réglaient le menu des repas, et les domestiques avaient ordre de s'adresser à elles seules pour tout ce qui regardait la direction et l'économie du ménage. Chacune d'elles l'administrait pendant trois mois. On remarquait que la dépense était plus considérable pendant l'administration de Berthe. On n'épargnait pas les observations à l'enfant prodigue, qui n'y prenait pas garde; une fois néanmoins, impatientée, elle demanda à son père si elle avait dépassé le chiffre de leurs revenus.—Non, certes ! répondit le maître de forges.

—Alors pourquoi tant économiser ? répliqua-t-elle.

Quand on connaissait les deux sœurs, on ne comprenait pas qu'elles fussent du même sang, qu'elles eussent reçu la même éducation. L'humeur égale et sereine de Lucile ne se démentait pas une minute en six mois; telle on la retrouvait en automne après l'avoir vue au printemps, fraîche, souriante et gaie comme une matinée d'avril. Elle était prompte, [illegible] et complaisante ; sa voix, sa démarche aisée et rapide, son sourire, la bienveillance aimable de son accueil, quelque chose d'expansif, tout donnait l'idée d'une personne heureuse de vivre, et ce qu'on voyait d'elle ne démentait pas cette première impression. Elle était bonne à toute et à toute heure : elle avait cet art singulier de découvrir sans effort le bon côté de toutes choses et de s'accommoder des plus désagréables; encore n'était-ce pas de l'art chez elle, c'était la nature qui parlait et qui agissait. Son père disait de Lucile qu'elle était fille à tirer du miel d'un rameau de ciguë. La seule chose qu'un observateur intéressé à étudier eût reprochée à cet ensemble de qualités charmantes, c'était peut-être un peu d'égalité, et par ce côté-là encore elle s'éloignait pleinement de sa sœur. Il ne fallait pas faire grand fonds sur l'amitié que Lucile montrait aux personnes qu'elle recevait avec le plus d'effusion. La porte fermée, elle n'y pensait peut-être plus beaucoup ; les gens partis, elle les oubliait. Ce n'est pas qu'elle ne fût tout à fait sincère dans l'expression de ses sentiments ; mais les impressions qui la dominaient étaient fugitives, et elles laissaient si peu de traces dans son cœur et son esprit, qu'il lui fallait un grand effort de mémoire pour qu'elle parvînt, après une absence d'un an ou deux, à se souvenir de ceux qu'elle avait aimés le plus. Tout glissait sur cette nature et belle fille comme la pluie sur le duvet blanche et veloutée d'un beau lis. Un [illegible] chimiste qui allait en visite chez le maître de forges et qui était réfractaire au [illegible].

Le fait est qu'on ne l'avait jamais vue [illegible] plus de cinq minutes ; au plus fort [illegible], elle se frottait tout les yeux et partait en courant, laissant après elle le frais retentissement d'un rire plus vif et plus joyeux que le chant du pinson.

Le sentiment pour lequel elle éprouvait une tendresse entière et constante était Berthe. [illegible] pouvait la tourmenter, Lucile le trouvait [illegible]. Le laissait même pas qu'on s'avisât de prendre sa défense, Lucile alors se [illegible] et, sans le savoir, la fameuse [illegible] de Martine et du voisin. Berthe, il est [illegible], et tout en ne lui épargnant [illegible], ne souffrait pas qu'une autre qu'elle la molestât; mais, [illegible] en entrée en elle-même, [illegible] Berthe abandonnait sans motif [illegible] les jeux où Lucile s'égayait avec [illegible] jeunes compagnes, et se retirait dans un sombre du jardin. Si Lucile étonnée, [illegible] et l'y suivre au bout d'un quart [illegible] et de l'interroger, Berthe la repoussait. Que t'importe de jouer avec [illegible] peux t'amuser sans moi ? disait-[illegible].

[illegible] que l'éducation des deux sœurs eût [illegible] tous points pareille, dirigée par les [illegible] professeurs, elles étaient loin de pouvoir [illegible] les mêmes livres et d'en tirer les [illegible] fruits. Certaines lectures, qui n'avaient produit sur l'esprit de Lucile qu'une impression fugitive de tristesse, évaporée un [illegible] quelques larmes, avaient laissé dans [illegible] de Berthe des traces qu'on reconnaissait après de longs intervalles. C'était le soc de la charrue dans une terre labourée : le sillon restait creux. Elle se passionnait pour les événements de l'histoire [illegible] que pour les personnages de la [illegible]. Que de pleurs lui coûtèrent les [illegible] et la mort romanesque d'Edgar de Ravenswood ! Que de frémissements de cœur [illegible] ! Que d'insomnies lui causèrent les malheureuses et le trépas épique de Marie-[illegible] ! Elle avait le cœur gros et le sang [illegible] quand le chevalier, tout pénétré, [illegible] après des nuits de fièvre, que Mme [illegible] fût la plus aimable et la plus [illegible] des femmes, Berthe fut autorisée à ouvrir [illegible]. L'émotion de ces grands ressentiments, [illegible] d'elle souvent. Mais ne pleure [illegible] pas et ne te fâche pas, disait-elle : ils [illegible] souffrir ! Oui, mais ils ont vécu ! répondait Berthe.

[illegible] trouvait elle dans ces moments d'excitation [illegible] trésors de tendresse, de courage, [illegible] ne dépensait elle pas au milieu de [illegible] et de cette angoisse inexprimable [illegible] enthousiasme en tremblant dans [illegible] plus secrets de son cœur.

[illegible] de la rue Miromesnil, qui était ou [illegible] beaucoup de monde des les premiers [illegible] qui suivirent l'arrivée de M. Des [illegible] à Paris, le fut bien davantage encore [illegible] ce que Lucile et Berthe eurent débuté [illegible] l'adolescence. M. Des Tournels aimait à recevoir ; il avait un grand train de [illegible]. Quelques personnes bien choisies [illegible] fréquemment chez lui ; on y dansait [illegible] trois ou quatre fois pendant l'hiver. Des [illegible] qu'elles eurent seize ans, l'accompagnèrent une fois par semaine aux Italiens [illegible] l'Opéra, quelquefois dans d'autres théâtres. Appelées par leur fortune à vivre [illegible] monde le plus brillant, il voulait qu'elles [illegible] de bonne heure à le connaître [illegible] pour n'en pas être éblouies plus tard, [illegible] libertés compatibles avec les [illegible] mœurs parisiennes, il les leur [illegible], disait-il, de les puiser tout doucement [illegible] habitudes de réflexion et aux enseignements de l'expérience. Par ce côté, [illegible] éducation eut une physionomie anglaise [illegible] au caractère des deux sœurs [illegible] relief et de contour ; mais tandis que [illegible] apportait dans cette vie facile, bien [illegible], un train et une gaieté qui ne [illegible] pas de doute sur le plaisir qu'elle [illegible] à en savourer les douceurs, on ne [illegible] pas si Berthe s'y plaisait ou s'y soumettait. [illegible] danse pendant toute une nuit, et [illegible] aussi de traverser un bal avec la [illegible] Iphigénie sur le front. Aux heures [illegible] le plus de monde à l'hôtel, et [illegible] conversation était le plus animée, [illegible] pas rare de la surprendre au fond [illegible] sur un banc, les mains croisées [illegible] genoux et les yeux dans l'espace [illegible] personne n'avait causé avec [illegible] et de vivacité. Chose singulière, [illegible] jeune fille, dont le caractère [illegible] souvent en lutte avec celui de M. Des Tournels, pour qui elle était un sujet d'examen [illegible] une cause de trouble, était précisément [illegible] celle qu'on chargeait des demandes épineuses et des négociations difficiles. Lorsqu'un subalterne avait une faute à se faire pardonner ou une permission à obtenir, [illegible] Lucile elle-même était sous le coup [illegible] fantaisie qui ne lui semblait pas tout [illegible] raisonnable, on envoyait Berthe en ambassade auprès du maître de forges, et [illegible] Berthe n'échouait. Si d'aventure M. [illegible] grondait un peu, Berthe insistait hardiment, et il cédait, tandis que Lucile [illegible] de peur derrière la porte. Cette [illegible] personne, qui bravait en face un homme devant qui tout tremblait, devenait timide pour chanter une romance au piano devant [illegible]; mais sur ce chapitre, le maître de forges avait une volonté bien arrêtée : il fallait chanter, dût-on pleurer avant [illegible], et la raison était qu'il [illegible] faire autrement les choses simples. [illegible] n'était pas un motif de s'abstenir [illegible] et de prétention dont il était bon de se corriger.

[illegible] était quelquefois surpris de la trace [illegible] qu'avaient laissée dans cet esprit libre et violent des événements d'une importance médiocre en apparence, et sur lesquels de nombreuses années s'étaient accumulées. Alors que Lucile, six semaines [illegible], avait complètement oublié les choses [illegible] plus charmé ou le plus attristée, on voyait Berthe tressaillir encore à de longues distances au souvenir de certains [illegible] sa mémoire implacable lui rappelait tout à coup ; la cicatrice faite, la ressemblance de la blessure était la même. Berthe [illegible] chaque année, le 17 octobre, un examen remarquable de cette malheureuse fidélité. On la voyait dès le matin inquiète, [illegible] rien ne la distrayait plus ; elle évitait [illegible] conversation, et fuyait tout travail; [illegible] heures fauves que sa mère connaissait [illegible] passaient dans ses yeux ; elle se [illegible] à l'écart au fond de son jardin, sous [illegible] ormeau, à l'ombre duquel elle négligeait [illegible] qu'elle avait emporté. [illegible] jusqu'au soir ; les paroles [illegible] une à une de sa bouche ; le souvenir, [illegible] le son de la voix sec et [illegible] gestes saccadés et durs. Irascible et [illegible], elle semblait couver des orages [illegible] son silence. Un jour qu'il était question [illegible] soirée à passer au théâtre, elle accourait. Mme Des Tournels lui demanda si [illegible] indisposée.

—Non, répondit Berthe ; mais je le serai [illegible] avant une heure, si on veut [illegible] contraindre à sortir.

[illegible] donc la maladie et la santé à les [illegible] répliqua sa mère gaîment.

[illegible] prit sur la table une paire de ciseaux. —Croyez-vous donc, dit-elle, qu'il soit [illegible] de me déchirer le bras avec ce [illegible] ? On dira que c'est un accident [illegible].

Mme Des Tournels effrayée lui arracha les ciseaux des mains.—Es-tu folle ? reprit-elle.

Berthe posa froidement son ongle sur la [illegible] d'un journal en tête de laquelle on lisait [illegible] du 17 octobre. Mme Des Tournels [illegible], et sans répondre appuya doucement [illegible] main sur l'épaule de Berthe ; ses [illegible] étaient devenus tout humides. Berthe [illegible] agenouilla auprès d'elle, et la mère [illegible] entre ses bras.—Encore ? murmura-t-elle à demi-voix.

—Toujours, malgré moi ! répondit Berthe tout bas.

Quelques mots sont nécessaires pour expliquer l'influence prolongée de cette date. Un jour, à l'âge de douze ans et à propos d'un travail que son père lui avait imposé, Berthe se montra si revêche, si acerbe, si obstinée, que M. Des Tournels, pris tout à coup d'un mouvement de colère irrésistible, leva la main et la frappa au visage. Berthe poussa un cri et tomba par terre inanimée. Son visage était vert. Quand elle se réveilla d'un long anéantissement et brisée par la violence de spasmes convulsifs, son premier regard rencontra son père debout au pied du lit, tout pâle et décomposé. Elle lui tendit les deux bras. M. Des Tournels l'embrassa en pleurant, et sortit pour qu'on ne le vît pas éclater en sanglots. Berthe le suivit des yeux. Aussitôt que la porte se fut refermée :—Ah ! dit-elle en se tournant vers sa mère, qui la soutenait sur l'oreiller, quel bonheur que j'aie eu tort ! Sans cela, jamais je ne lui aurais pardonné.

[*A continuer*] AMÉDÉE ACHARD.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 16 novembre.

La demande de coton a été très faible aujourd'hui. Les transactions se sont élevées à 9,500 balles, aux prix antérieurs.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	nominal
Ordinaire	do
Bon ordinaire	9¾@ 10
Low Middling	10⅝@10¾
Middling	10¾@11⅛
Good Middling	11⅜@11½
Middling Fair	12 @12¼
Fair	—@—

SUCRE—300 à 500 boucauts à des prix pleins.—Fair à fully fair, 6¾ @ 6⅞ cts la livre.

MELASSE—Nouvelle sucrerie—1000 barils à 40 @ 41 cts le gallon de prime et de choix.

FARINE—200 barils de superfine à $5 87½ @ $5 95; 460 à $6; 200 d'extra à des conditions particulières, et 250 à $7 le baril.

MAIS—Marché calme; baisse—Environ 600 sacs, en plusieurs lots, à $1 @ 1 10 le boisseau.

AVOINE—900 sacs St Louis à 58 cts le boisseau.

SON—De petites ventes de seconde main à $1 20 les 100 livres.

FOIN—24 balles foin de l'Ouest à $25 le tonneau.

PORC—50 barils de mess à $15 75 le baril.

BACON ET GRAISSE—Aucune vente importante.

WHISKY—50 barils de commun à 30 cts le gallon.

CAFÉ—1 0 sacs à 11⅛; 617 à 11⅜ @ 11¾, et 1035 à 12 @ 11½ cts la livre.

CHANGE—Demande modérée. Nous cotons :—Sterling — 10¾ @ 109. — Francs, à francs, 17⅛ @ à francs 25;—Traites sur New-York à 60 jours, 1¼@2½ pour cent d'escompte —Traites à vue sur New-York, ½@¾ d'escompte à prime.

FRET—Deux navires pour Liverpool à 9/16 d. le coton, un pour Anvers à 1⅜ c le coton et $2 50 le tabac.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola et Galveston
Navire Juniata, Wilson, Liverpool

Arrivés hier.

Steamship Matagorda, Gardner, Galveston
Navire Yorick, Soule, Liverpool
" Isaac James, Chapman, Trapany
" Alm Gray, ——, Londres
Barque Carmen, Gorordo, Malaga

Au bas du fleuve.

Navire Africa, Bartlett, Calcutta
" Oregon, Potter, Liverpool
" New-Orleans, Rich, New York
Barque Anglo-Castilia, ——, Rio Janeiro
Goelette Brillante, Espinola, Campêche

☞ Pour les steamboats voir la partie anglaise.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

L'ouverture du Théâtre d'Orléans aura positivement lieu Jeudi 17 novembre
Le spectacle se composera de :
ROBERT LE DIABLE,
grand opéra en 5 actes de G. Meyerbeer,
Pour ses débuts de :
MM. PHILIPPE, fort premier ténor,
DUHALS, première basse,
BOUDIAS, [illegible]
Mmes DELAGOURDIE, forte première chanteuse,
DALMONT, première chanteuse légère,
HELENE, forte seconde danseuse.
☞ Les portes s'ouvriront à 6½—Le spectacle commencera à 7 heures. 14nov

Théâtre St-Charles.

M. DE BAR.................Directeur.
Le Théâtre a été mis à neuf et tous les décors sont nouveaux.
Jeudi soir, 17 novembre.
THE STRANGER, tragédie—La spectacle se terminera par OLD J ON A SPREE, vaudeville.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir, 17 novembre
OLD HEADS AND YOUNG HEARTS.—Ouverture de Norma—Pas de fleurs, danses par Miles H. et A. Gale—CATCHING A GOVERNOR, vaudeville.
Prix d'entrée—loges, $1 à $8. Premières, secondes et parquet, 75 cents. Loges de troisième, 50 cents. Galeries pour les blancs, 25 cents; Galeries pour les personnes de couleur, 25 cents.
Le spectacle commencera à 7 heures.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS.

Engagement, pour une semaine seulement, des CAMPBELL MINSTRELS de Kneeland, Adams et Holden.—La troupe se compose de G G Kneeland, John Adams, B Bordwell, W F Hedden, Nick Porter, Freeman J Saxton, J. Cassidy, F A Pfaffenschlager, F Whittaker, H Everts, T Leber.
Représentation tous les soirs au Lycée à 7 [illegible]. Entrée, 50 cts — Personnes de couleur, 25 cts.
Le spectacle commencera à 7 heures. 14 nov

LES CAMPBELLS ARRIVENT !
Positivement une semaine seulement.
A partir de LUNDI, 21 novembre.

A l'Armory Hall.

ORIGINAL CAMPBELL MINSTRELS, DE RUMSEY & NEWCOMB.

INSTRUMENTS EN CUIVRE et TROUPE DOUBLE, les seuls Campbell. Les autres ne sont que des imposteurs indignes de confiance. Le public est prévenu de se tenir sur ses gardes contre eux.

[illegible]

MUSEUM DE VANNUCCI, No 107, rue St Charles, premier porte après la rue Poydras. Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.—IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITÉS.

[illegible] *TABLEAU* de la conférence entre Victor Emmanuel, Louis Napoléon et Garibaldi, a été ajouté à la collection, ainsi qu'une magnifique représentation de la *BATAILLE DE MAGENTA ET SOLFERINO.* Parmi les tableaux, on voit la naissance du *CHRIST* dans la crèche, le Dernier Souper, le jugement du Christ, les Héros de la Crimée, Washington traversant le pont de Trenton, &c., &c.
Entrée : 50 cents enfants 10 cts. 25oct—1m

GALERIE DE JACOBS,

No 93, rue du Camp, Nouvelle-Orléans,

E JACOBS à son ancien poste !!

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à la nombreuse clientèle de cette célèbre galerie de daguerréotype d'ambrotype et de photographie, établie en 1858, qu'il s'est assuré, pour plusieurs années, les services de M. E. Jacobs, l'ancien propriétaire qui vient d'arriver d'Europe avec tous les derniers perfectionnements. Les habitués peuvent donc être assurés qu'ils auront des portraits qui ne laisseront rien à désirer.

Des miniatures de toutes grandeurs, à l'huile, sur de livoire ou autrement, de manière à satisfaire le goût et à mettre à la portée des moyens de chacun, sont prises dans le dernier genre. Des photographies copiées et peintes et de toutes grandeurs, prises sur nature ou d'après des gravures — de baronnies publiques ou particulières.

Les meilleurs artistes des Etats-Unis sont employés dans l'établissement et tout ce qui s'y fait est garanti.

On donne des leçons dans l'art.

La galerie est magnifiquement ornée d'une grande collection d'œuvres artistiques. Les dames et les messieurs sont invités à venir la voir.

Les prix sont modérés.

Conditions :—comptant sur livraison.

25oct—6m L. S. LIPMAN

Académie de Danse.

No 160, rue Carondelet (ci-devant No 198), entre Lafayette et Girod.

M. ET MME ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général, que leur Académie de Danse est rouverte. Le "Prince Impérial," composé par le premier artiste de l'Académie Impériale de Paris, remplacera indubitablement le Quadrille des Lanciers dans le beau monde. Les figures sont admirables et composées expressément pour faire ressortir les grâces et l'élégance des danseurs.—Classes pour les enfants, tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures P. M. — M. Macarthy tiendra le piano comme par le passé. 29 oct—1m

ACADÉMIE DE DANSE DE J. VEGAS,

A l'Odd Fellows' Hall.

LE Prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADÉMIE DE DANSE sera ouverte pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, le 15 octobre, et il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Il introduira cette saison le fashionable QUADRILLE DES DAMES, danse dernièrement dans la haute société de Paris et de Londres et récemment introduit à New-York et à Philadelphie par les professeurs J. Martin et A. Dodworth; ainsi que le gracieux QUADRILLE DE LA COUR.

Classes pour les enfants — Les mardis, jeudis et samedis, de 4 heures à 6 heures du soir.
Classes pour demoiselles — Tous les mercredis.
Classes pour messieurs — Les lundis, mercredis et vendredis de 7 à 10 heures du soir.
Réunion pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.
Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois.
☞ Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à l'Odd Fellows' Hall. 5oct—1m

Dentiste.

Tous les perfectionnements du siècle.

Le Dr GEO. E. HUDSON, au-dessus de la Banque du Crescent City, à l'encoignure des rues Carondelet et du Canal.

Le Dr HUDSON, qui était autrefois avec le Dr West, de cette ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il s'est établi à l'encoignure Canal et Carondelet, où il est prêt à faire toutes les opérations dentaires d'une manière aussi parfaite que les dentistes d'Europe ou d'Amérique. Il ne sera pas exigé de paiement si l'ouvrage n'est pas satisfaisant. 4 nov—1m

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, [illegible] rue Royale, No 66, pour toutes les opérations dentaires en général : les dents artificielles et plombages de dents [illegible]. Une longue expérience met le Dr L. Duperron à même de répondre à l'attente de ses clients de la manière la plus satisfaisante. Heures de cabinet : depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et garantie.

Spécialités

DU DR. F. VERGÉ, DE MONTPELLIER.

TRAITEMENT sûr, facile et peu coûteux pour la guérison des maladies secrètes et de la peau.

Dépuratif, Injection, Poudre, Sirop antisyphilitique et Pommade du Docteur F. Vergé.

Chacune de ces spécialités sera ordonnée selon le cas.

S'adresser à la pharmacie FAURE LACAUSSADE, [illegible] enc. Orléans et Bourbon.

R. H. ELAM.

(Ci-devant de Natchez, Mississippi)

S'EST établi au No 58, rue Baronne, et au No 170, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux îlots derrière l'Hôtel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES à vendre. Il aura aussi des constamment [illegible] le trouver. Il prie les acheteurs de l'appeler à [illegible].

Compagnie de la Malle de Bayou Sara.

POUR BAYOU SARA.

Le beau paquebot D F KENNER, capt. [illegible], part de la Nlle-Orléans [illegible] vendredis à [illegible].

POUR BATON ROUGE.

Le paquebot CAFFERY, capt. [illegible], part de la Nlle-Orléans tous les [illegible] et tous les vendredis à 10 heures.

POUR DONALDSONVILLE.

Le paquebot C. E. H., capt. Vincent, part de la Nlle-Orléans tous les mardis, [illegible] à 10 heures A. M. et les samedis à 5 heures P. M.

POUR BAYOU LAFOURCHE et la COTE.

Le bateau à vapeur LAUREL HILL, capt. [illegible], et le bateau CYGNET [illegible], capt. McQuaid, partiront de la Nlle-Orléans tous les lundis, jeudis et vendredis à 5 heures P. M.

☞ Un commis est toujours au débarcadère, au pied de la rue St-Louis, pour recevoir, livrer le fret, et signer les connaissements pour les susdits bateaux.

3nov—3m J. A. COTTEN, agent

STEAMSHIPS DE LA HAVANE EN ESPAGNE

TER, BERENGUER, ALMOGABAR et EUROPA, } 1500 tonneaux chacun.

☞ Un de ces magnifiques steamships espagnols, est annoncé, part de la Havane(emportant la malle) le 12 de chaque mois, pour CADIX ou, pendant la quarantaine en Espagne, (du mai en octobre) pour VIGO.

Depuis deux ans, ils font les traversées avec une grande régularité et une vitesse remarquable de 15 à 16 jours de port à port.

De CADIX, ils se rendent à BARCELONE, faisant escale dans des ports intermédiaires et, de VIGO, vont directement soit à Liverpool soit à Marseille.

Ces steamships offrent tous le confort désirable aux voyageurs.

Prix des chambres.............................$170

Consignataires à la Havane,
J. M. MORALES & Co

Pour plus amples renseignements, s'adresser, à la Nouvelle-Orléans, à S. De Visser & Co, 74, rue des Magasins. 16 oct—3m

Jour de départ, DIMANCHE, 20 novembre à 8 heures P. M.

Compagnie de steamships du Sud — Ligne de la malle des Etats-Unis Pour Galveston et la Baie de Matagorda, l'excellent steamship GALVESTON, doublé et chevillé en cuivre, commandant H Bennichsen, partira comme il est dit plus haut avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements), s'adresser à bord ou à
C. B. PAYNE, directeur,
57 rue du Camp.

☞ Un steamship de cette ligne partira pour les ports susdits tous les jeudis et dimanches. 17 n

POUR VERA CRUZ.

Jour de départ, Jeudi, 1er décembre, à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, Capt. Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements, chambres et entreponts), s'adresser à bord ou au bureau de la Compagnie des steamships du Sud.
16nov C. B. PAYNE, directeur, No 57, rue du Camp

POUR CALIFORNIE & NEW-YORK, via HAVANE. Jour de départ, DIMANCHE, 20 Nov, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Panama et pour New-York via la Havane—Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis. —Le steamship EMPIRE CITY commandant Mc Gowan partira de son wharf, en face du marché St-Mary, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, se rallera à la Havane, avec le steamship DANIEL WEBSTER et à Panama avec un des steamers de la Ligne de Vanderbilt. Pour tickets pour tout le voyage, s'adresser au bureau No 43, rue Natchez J. T. DOSWELL & Co.
nov12au19

Jour de départ, MERCREDI 30 novembre, à 8 A. M.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud—L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant T. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. — Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège et sera payé par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Il ne sera pas reçu de fret sans un ordre.

Les jours de départ, à l'avenir seront fixés au 14 et 30 de la Nouvelle-Orléans et à son retour quittera Key West le 12 et 26. 15 nov

Pour Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI 25 novemb. à 8 h. A. M.

Ligne de la malle des Etats-Unis — Pour BRAZOS SANTIAGO VIA INDIANOLA. — L'excellent steamship ARIZONA, capitaine Robert Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou au bureau de la compagnie des steamships du Sud.
12 nov C. B. PAYNE, Directeur, No 57, rue du Camp

GRAND DEBALLAGE!

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord un *MAGNIFIQUE ASSORTIMENT* de MARCHANDISES de SAISON, qu'ils vendront à des prix excessivement réduits. La plupart de ces articles ayant été achetés aux encans de New York, bien au dessous de leur valeur.

Les Dames de la ville trouveront à leur magasin de l'encoignure Hôpital et Condé le PLUS BEAU CHOIX de NOUVEAUTÉS qui leur ait jamais été offert.

Nous citerons seulement :

DES ROBES GRISAILLE DOUBLE JUPES à $4 00.

DU BAREGE ANGLAIS grisaille à 20 cents la yarde.

BAREGE do do double largeur, à 25 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

MM. les habitants trouveront également à la *MAISON ROUGE No 1*,

Outre un beau choix de Nouveautés, un grand assortiment de marchandises pour habitation, qu'ils leur seront vendues à CINQ pour 0,0 des prix de fabrique.

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes,
ET
encoignure Hôpital et Condé.

10oct—2m

OBLIGATIONS

De la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le Président et les Directeurs de cette Compagnie donnent maintenant publiquement avis que, désireux de former des contrats pour la Prolongation du chemin de la baie de Berwick jusqu'aux (Opelousas), ils offrent en négociation les obligations de la Compagnie pour $2,000,000, datées du 1er avril 1859, et payables en trente ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent payable semi-annuellement en avril et en octobre.

Ces obligations sont garanties pour une PREMIÈRE HYPOTHÈQUE sur la première grande division de chemin entre Algiers et Brashear—80 milles—y compris les franchises, le matériel roulant et toutes les gares, quais, &c., appartenant au même.

Cette division est, [illegible], complet en lui même, maintenant en pleine opération, se terminant à la baie de Berwick et à la ville au Texas par une ligne tri-hebdomadaire de steamers.

Il a été pourvu au paiement ponctuel des intérêts par contrat avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, au moyen de fonds annuels spéciaux, qui ne peuvent être retirés dans aucun but quelconque, le paiement étant fait par la banque seulement sur la présentation des coupons.

Pour l'amortissement graduel des obligations, un contrat a été fait avec Edmond J. Forstall Esq., au profit et pour le bénéfice de tous les porteurs d'obligations, et avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, établissant un fonds d'amortissement, par des dépôts qui commenceront en 1866, dans les mois de janvier, février et mars et aussi en juillet, août et septembre, (et dans les années suivantes jusqu'à parfait paiement) pour rembourser semi-annuellement $42,000 des obligations ou annuellement $84,000, ce qui suffit pour éteindre le montant total à maturité.

Les fonds ainsi déposés ne peuvent être employés pour aucun autre usage quel qu'il soit, ni être retirés de la Banque, mais doivent être payés seulement sur présentation des obligations offertes semi-annuellement, après avis public, et acceptés des plus bas offrants.

On a calculé que les sommes provenant de ces obligations et des autres ressources de la Compagnie, suffiront pour construire et équiper toute la voie de la baie de Berwick aux Opelousas, et pour solder toute notre dette flottante, en ajoutant 85 milles à l'étendue actuelle du chemin, en ouvrant une région d'une grande fertilité et de nombreuses ressources agricoles, et en augmentant d'une façon sensible les revenus du chemin.

C'est dans ce but et dans ces vues que ces obligations, si parfaitement garanties, sont maintenant offertes à ces conditions favorables.

Des copies des actes d'hypothèque, les contrats pour le paiement des intérêts, et aussi pour l'établissement d'un fonds d'amortissement ; les cartes indiquant l'itinéraire du chemin et sa connexion importante avec le Texas, peuvent être examinées sur demande au bureau de la Compagnie.

WILLIAM G. HEWES, Président.
er novembre 1859 3nov

Notice.

DANS un appel aux consommateurs et marchands d'huile, inséré dans divers journaux de notre ville,

Nous avons établi, d'une manière irréfutable, par certificats de personnes dignes de foi et bien connues, que notre huile de graines de coton durait plus longtemps qu'aucune autre huile manufacturée aux Etats-Unis.

Nous avons omis de dire qu'un gallon de notre huile durait autant qu'un gallon et trois quarts d'huile de lard ou de baleine. Chacun peut facilement se convaincre du fait de cette manière :

Mettez un peu d'eau dans deux verres et versez ensuite dans chacun une même quantité; remplissez l'un d'huile de baleine ou de lard et l'autre d'huile de graines de coton. [illegible]

Nous avons aussi omis de dire, et ce n'est pas l'un des moins éloquents plaidoyers en faveur de notre produit, [illegible].

Chacun peut vérifier notre première assertion quant à la mesure, le prix du marché en tout fait.
BLANCHIN & GIRAUD, 66, Vieille-Levée,
6oct Seuls agents

A VENDRE A L'AMIABLE.

UN TERRAIN de choix, borné par les rues Bienville, Douane, Marigny et Romain, mesurant environ 60 pieds de face sur la rue Marigny, sur cent cinquante pieds plus ou moins de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande écurie pouvant contenir 50 mulets et chevaux, un hangar pouvant contenir de 6 à 8 mulets et disposé à cet effet.

De plus, un hangar pouvant contenir de 6 à 8 mulets et disposé à cet effet.

[illegible]

S'adresser pour les termes et conditions, chez QUEYROUZE & LANGERNEY,
Sept— 13 et 15, rue St-Louis

Conservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, dans le Dr Beauregard, No 162, rue Royale, entre les rues Sainte-Pierre et Toulouse, continue à annoncer [illegible].

[illegible]

En débarquement du brig Pocasa, de la Havane, [illegible] rue de la Havane.
[illegible]
A vendre par F. SANCHO,
236 rue Vieille Levée entre Dumaine et St-Philippe.

En débarquement du navire Globe, venant du Havre : [illegible]
A vendre par FAURÉ & NORMAN,
[illegible]

ESSAI POPULAIRE

SUR LES

MALADIES PROVENANT DES MÉTIERS et OCCUPATIONS.

NOUS allons parler, aussi succinctement que possible, des maladies provenant de certaines occupations, des causes, des symptômes et du traitement de ces maladies. Nous le ferons en termes simples et sans détours. Notre but est, en premier lieu, de démontrer l'efficacité des REMÈDES DE RADWAY. [illegible]

Les maladies provenant de divers métiers ont leur source soit dans la nature même des occupations, des matériaux manipulés, soit dans [illegible].

[illegible]

Les chaudronniers, fondeurs de laiton, ouvriers en cuivre jaune et épingliers, en maniant le cuivre et ses composés, respirent toute la poussière impalpable de ses oxides ou de ses sels. [illegible]

CONDUCTEURS ET ÉLEVEURS D'ANIMAUX,

[illegible]

LES BATELIERS, LES PLANTEURS OU FERMIERS, QUI HABITENT DES TERRES BASSES OU QUELQUEFOIS INONDÉES,

[illegible]

LES TYPOGRAPHES ET LES MINEURS,

[illegible]

LES BOUCHERS,

[illegible] READY RELIEF [illegible]

LES VANNIERS, LES BOTTIERS, LES CORDONNIERS ET LES TAILLEURS,

[illegible]

LES PEINTRES DE VOITURES,

ou ceux qui se servent beaucoup de vermillon ont une tendance à la diarrhée que l'effet diffère de celui du cuivre et se montre davantage dans les petits intestins. La vessie et les voies urinaires sont gravement affectés, l'urine passe difficilement et la couleur en est parfois de sang. Il faut alors prendre les REGULATING PILLS et le RESOLVENT, mais l'estomac ne doit jamais être vide. Pour les symptômes plus graves, le READY RELIEF est nécessaire, intérieurement et extérieurement ce remède a acquis de son nom. Pour les coliques de peintres, ayez recours aux REGULATING PILLS afin d'amener une bonne évacuation et ensuite prenez-en plus modérément afin de maintenir l'effet. Donnez tout d'abord le READY RELIEF dans du thé d'orme gras ou dans de l'eau de gomme. La nourriture doit être légère—du bouillon de bœuf ou de volaille, moins la graisse. Pour la paralysie, prenez constamment le REGULATING PILLS pour bien frotter le membre affecté ou une partie de membre avec le READY RELIEF, pendant un quart d'heure au moins, trois fois par jour. Que la nourriture soit fortifiante mais facile à digérer. Pour les applications extérieures, il vaut toujours mieux se servir de crème de la main et d'une main de femme.

LES TEINTURIERS IMPRIMEURS DE CALICO

ont plusieurs symptômes graves à craindre. Ceux qui emploient la teinture de fer [illegible].

[illegible]

LES FERBLANTIERS

Sont particulièrement sujets aux maladies des articulations, mais les attaques sont rares. [illegible] et les REGULATING PILLS.

LES FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS ET LES EMPAILLEURS.

[illegible]

LES VERRIERS, LES ÉMAILLEURS DE CARTES, LES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, LES PLAQUEURS D'OR ET D'ARGENT ET LES TAPISSIERS, [illegible]

LES TYPOGRAPHES ET FONDEURS DE CARACTÈRES D'IMPRIMERIE,

[illegible]

LES MAÇONS ET LEURS ASSISTANTS ET PARTICULIÈREMENT LES CHAUFOURNIERS ET LES BADIGEONNEURS,

[illegible]

LES FABRICANTS DE POUDRE

sont sujets aux palpitations, aux maladies de cœur et au relâchement des boyaux. Eux et les

FABRICANTS D'ALLUMETTES CHIMIQUES

ont à craindre des maladies de peau qui se développent sur la peau. [illegible]

FABRICANTS DE SAVON.

[illegible]

LES BLANCHISSEURS ET AUTRES, EXPOSÉS AU CHLORE OU AUTRES ACIDES,

[illegible]

Les Tisserands de Tapis et autres Tisserands—Les Marchands de bois de charbon—Les Fabricants de boulangerie—Les Serruriers—Les Marchands de fourrures,—Les Tailleurs de verre—Les Matelassiers—Les Couteliers—Les Lapidaires—Les Sculpteurs—Les Tailleurs de pierre—Les Ardoisiers — Ceux qui battent les tapis—Les balayeurs des rues,—

[illegible]

LES CHAPELIERS,

[illegible]

LES FERMIERS, LES PALEFRENIERS, LES GRAVEURS ET TOUS CEUX QUI REMUENT LE FOIN

[illegible]

LES BOULANGERS,

[illegible]

LES AVOCATS, LES AUTEURS, LES ÉDITEURS, LES PROFESSEURS, LES NÉGOCIANTS ET LES MEMBRES DU CLERGÉ,

[illegible]

BOULANGERS, DES GARDE-FOURNEAUX, CUISINIERS,

[illegible]

Corsets à l'Impératrice.

Les seuls qui aient reçu la médaille à l'exposition universelle de Paris.

MADAME FLANDRAIS [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible].

[illegible]

A la Nouvelle-Orléans, 207 RUE ROYALE, entre Dumaine et St Philippe. 16 oct—7

CORSETS.

Seule fabrique de Corsets.

V. PRÉTAT, 26, rue de Chartres, au premier, offre aux marchands un superbe assortiment de corsets de tout genre, à des prix très avantageux.

Par sa propre fabrication il procure à ses clients l'immense avantage d'être constamment assortis de Numéros et de genres, et par suite des arrangements qu'il a pris avec plusieurs fabricants de corsets en Europe, il peut vendre ici aux prix de New-York.

Il tient le véritable Corset Victoria à tournure (patron français) qui a tant de vogue à Paris.

Il prie les marchands de le favoriser de leur visite avant de faire leurs achats ailleurs. 5sep—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mme REBER informe sa nombreuse clientèle, qu'elle a transféré son atelier de confection de robes, corsets et habillements d'enfants, du No 152 rue Royale au No 167 RUE DU CANAL, CINQ PORTES APRÈS LE MAGASIN DE M. D. H. HOLMES.

[illegible]

CORSETS

SEULE FABRIQUE DE CORSETS.

V. PRÉTAT, 26, rue de Chartres, au premier, offre aux marchands un superbe assortiment de corsets de tout genre, à des prix très avantageux.

Par sa propre fabrication il procure à ses clients l'immense avantage d'être constamment assortis de Numéros et de genres, et par suite des arrangements qu'il a pris avec plusieurs fabricants de corsets en Europe, il peut vendre ici aux prix de New-York.

Il tient le véritable Corset Victoria à tournure (patron français) qui a tant de vogue à Paris.

Il prie les marchands de le favoriser de leur visite avant de faire leurs achats ailleurs. 5oct—6m

Papier à Emballer le coton.

PAULIN DUBEL a reçu par les derniers arrivages du Nord un grand assortiment de papiers à enveloppe, tel que papier à emballer le coton, papier à envelopper pour les dry goods, les épiceries, etc., etc. Le papier pour coton est très grand et très fort. A vendre à bas prix par

PAULIN DUBEL,
Stationer, imprimeur et relieur,
27, rue de Chartres.

3sep

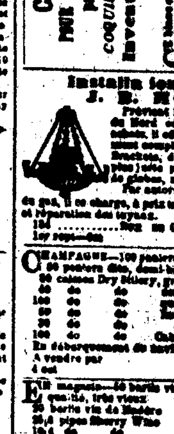

BILLETS DE FAIRE PART
CARTES
DE VISITES
ET D'AFFAIRES
Gravés dans le meilleur goût et à des PRIX MODÉRÉS,
PAR
STEVENS
No 7
Rue du Camp
au 1er.
Dessins de machines, d'édifices, etc. gravés avec soin. 22 sept—6m

Crême de Cascarille
POUR LA VILLE ET LE THÉATRE
préparée exclusivement de
COQUILLES D'ŒUFS CALCINÉES
Inventée par C. ROULE & Co
A PARIS.

[illegible]

Installateur de Gaz.
J. B. [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance du Sinr.

No 23, rue St. Charles.

A UNE assemblée de la Direction tenue le 8 juin 1858, il a été résolu, avec l'autorisation des actionnaires, qu'à partir de 1er juin courant le net profit provenant [illegible].

Par ordre de la Direction.
PLACIDE FORSTALL, président.
E. DE BUYS, secrétaire.

Directeurs :
Placide Forstall, A. F. Elliot,
Wm C. C. Claiborne, A. J. Watt,
F. A. Gerard, C. Duplantier,
J. E. Seville, J. B Paradis,
G W. Logan. 16 juin...1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau coin Canal et Passage de la Poste.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, président,
H. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Changement de domicile.

[illegible]

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINIA, la grande phrénologiste [illegible].

GRAINES DE JARDIN.—Un petit lot de graines nouvelles, venant d'être reçu, en débarquement et à vendre, de toute sa provenance par
F A GONZALES & Co,
11sep No 11 Front Levée, près de la rue Bienville

ATTENDU par le navire Sagamore, de Londres, 125 barriques Barclay Perkins, ale London porter,
75 barriques Allsopp's India Pale Ale
A vendre par P E BEULATOUR
31 oct 58, rue de la Vieille Levée

ATTENDU par le navire City of Bath, de Rotterdam :
[illegible] fromages tête de Maure
[illegible]
A vendre par P E BEULATOUR
31 oct 58, rue de la Vieille Levée

ATTENDU par le navire John Watts, de Bordeaux :
[illegible]
A vendre par P E BEULATOUR
31 oct 58, Vieille Levée

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Magasin de Cigares No Plus Ultra.

[illegible]

AUX COIFFEURS BARBIERS

[illegible]

A vendre par ROUSSET & GENIN,
11 nov 96, rue du Canal, près Chartres

CHAMPAGNE, BORDEAUX, BOURGOGNE ET VINS DU RHIN.

[illegible]

NOUVEAUTÉS DE SAISON,

Rue de Chartres, 51, ancien 92.

[illegible]

Dernière année.

MADAME ALLUARD,

Somnambule,

[illegible]

A Louer

[illegible]

Dépôt d'Esclaves de Foster

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

[illegible]

J. B. WALTON,

[illegible]

AYA PANA BITTERS

[illegible]

A. ELIE

[illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque

NOUVELLE-ORLEANS,

[illegible]

CHAUSSURES !

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine & Royale,

[illegible]

MES H. PUTNAM,

[illegible]

ACCOUCHEUSE.

[illegible]

Changement de domicile.

A. FLANDRY

[illegible]

Somnambulisme magnétique.

[illegible]

Eau de Cologne véritable

DE FRANÇOIS MARIE FARINA.

[illegible]

Eau de Cologne Véritable

DE JEAN CHARLES FARINA.

[illegible]

J. A. LAFAURIE,

DISTILLATEUR,

No 20, RUE CONTI.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible]